

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 juillet 2000

Original: Français

---

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997)  
concernant la Sierra Leone****Note verbale datée du 21 juillet 2000, adressée au Président  
du Comité par la Mission permanente du Mali  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Représentant permanent de la République du Mali auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone et, se référant à la note verbale SCA/2/00 (9) de ce dernier du 10 juillet 2000 concernant la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité du 5 juillet 2000, a l'honneur de porter à sa connaissance que les autorités maliennes compétentes sont en train de prendre les mesures voulues pour faire appliquer les dispositions énoncées aux paragraphes 1 et 8 de la section A de la résolution 1306 (2000).

---